

MY WORKS
CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES ET D'UTILISATION

Version 05/2018

MENTIONS LEGALES

Le présent site est produit et édité par My Works SAS

Téléphone : 04 87 38 95 71

E-mail : contact@myworks.com

Directeur de publication : Brice Bousta, brice.bousta@myworks.fr

Responsable de rédaction : Guillaume Dacier, guillaume.dacier@myworks.fr

Numéro de TVA intracommunautaire : FR45837932474

Numéro SIRET : 83793247400013

Le présent site est hébergé par : Heroku

PREAMBULE

MY WORKS est une plateforme digitale accessible via le site internet www.myworks.fr (ci-après la « Plateforme ») dont l'objet est, notamment, de mettre en relation des établissements du domaine de l'hôtellerie ou de la restauration (ci-après « Etablissements »), en ce compris les traiteurs, bars et cafés de toutes natures ayant besoin de recruter des professionnels indépendants (ci-après les « Workers ») pour des missions spécifiques et temporaires.

Les présentes Conditions Générales De Prestations de Services et d'Utilisation (ci-après « Conditions Générales ») ont pour objet de définir les conditions d'accès et d'utilisation du site internet MY WORKS, accessible à l'adresse www.myworks.fr ainsi qu'à l'ensemble des services qui y sont proposés.

L'utilisation des services proposés par la Plateforme est régie par les présentes conditions générales d'utilisation et de vente (« Conditions Générales »). Elles précisent les droits et les obligations de MYWORKS et des Utilisateurs. Ces Conditions Générales s'appliquent aux Utilisateurs du fait de leur utilisation de la Plateforme. L'accès, la consultation et l'utilisation de la Plateforme valent acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales qui prévalent sur les Conditions Générales de Vente et/ou les Conditions Générales d'Achat des Utilisateurs.

Les Conditions Générales représentent l'intégralité de l'accord entre MYWORKS et les Utilisateurs. L'utilisation des Services est subordonnée au respect des présentes Conditions Générales, lesquelles en constituent une condition essentielle.

MYWORKS se réserve le droit de modifier les Conditions Générales à tout moment. MYWORKS s'engage à informer les Utilisateurs de la modification des Conditions Générales par email, qui sont libres de d'en refuser. Dans ce cas, ils mettent ainsi un terme à leur inscription. En l'absence de refus exprès de l'Utilisateur des Conditions Générales, celles-ci seront applicables.

MYWORKS se réserve le droit de déroger à certaines clauses des Conditions Générales par la conclusion de Conditions Générales Particulières.

ARTICLE 1 – DEFINITIONS

Les termes des Conditions Générales commençant par une majuscule ont la signification ci-dessous :

- **Commission** : désigne la somme due par le Worker à MYWORKS en contrepartie des services souscrits sur la Plateforme par le Worker dans le cadre de son activité indépendante (mise en relation, aide à la contractualisation, facturation, évaluation). Cette commission consiste en une quote-part du chiffre d'affaires reçu par le Worker en contrepartie de la Mission.
- **Contenu** : désigne toute information, propos ou échange de quelque nature que ce soit (texte, image, vidéos, photographies, commentaires, marques, dénominations sociales ou autres, en ce compris la dénomination sociale et/ou l'image choisie par l'Utilisateur pour s'identifier sur la Plateforme), mis en ligne par un Utilisateur sur la Plateforme.
- **Contenu MYWORKS** : désigne toute information, fichier, propos ou échange de quelque nature que ce soit (texte, image, vidéos, photographies, commentaires, etc.), mis en ligne par MYWORKS sur la Plateforme.
- **Etablissement** : désigne toute personne physique ou morale en recherche de Worker(s) en vue de lui/leur confier la réalisation d'une Mission spécifique et temporaire et qui se connecte à la Plateforme à cette fin.
- **Worker** : désigne toute personne physique ayant le statut d'autoentrepreneur depuis la France ou l'étranger et qui propose ses services aux Etablissements via la Plateforme MYWORKS.

- **Mandat de Facturation:** désigne le mandat conclu entre le Worker et MYWORKS par lequel le Worker confie à MYWORKS l'émission des factures relatives aux Missions réalisées via la Plateforme, dans le respect des règles applicables.
- **Mission:** désigne la prestation confiée par l'Etablissement au Worker. Les conditions d'exécution de la Mission sont déterminées par les Utilisateurs et sont formalisées dans un contrat par le biais de la Plateforme (prestation, prix). MYWORKS ne détermine ni la prestation, ni le prix de celle-ci.
- **MYWORKS :** désigne la société MYWORKS titulaire de la marque et qui diffuse les Services via la Plateforme aux fins de mise en relation et de fourniture de prestations de services à destination des Workers et des Etablissements.
- **Plateforme :** désigne le site internet édité par MYWORKS et accessible à l'adresse : www.myworks.fr
- **Prestation de Service :** désigne la tâche spécifique confiée par un Etablissement à un Worker.
- **Service ou Services :** désigne les services proposés sur la Plateforme tant relatifs à la mise en relation entre le Worker et l'établissement (moteur de recherche, outil de communication, module d'aide à la contractualisation, facturation et paiement, système d'évaluation) que pour la gestion quotidienne de l'activité (calendrier, assistant virtuel, gestion administrative, outil de pilotage commercial ou budgétaire, formation, coaching, assurance...).
- **Utilisateur :** désigne, selon le cas, le Worker ou l'Établissement.

ARTICLE 2 – DESTINATION DES SERVICES

Les Services sont réservés :

- À toute personne physique âgée de 18 ans disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes Conditions Générales. Les personnes physiques qui n'ont pas la pleine capacité juridique ne peuvent accéder aux Services qu'avec l'accord de leur représentant légal.
- À toute personne morale par l'intermédiaire d'une personne physique disposant de la pleine capacité juridique pour contracter et agissant en tant que représentant légal habilité pour contracter au nom et pour le compte de ladite personne morale.

L'Utilisateur s'engage à fournir à MYWORKS les informations exactes permettant son identification et la vérification de sa capacité juridique. Il s'engage à mettre à jour immédiatement lesdites informations en cas de modifications.

ARTICLE 3 – PLATEFORME – DESCRIPTION DES SERVICES

3.1. Les services comprennent notamment :

- Une mise en relation facilitée entre des Workers et des Etablissements ;
- Une mise à disposition d'outils de contractualisation, de facturation et de moyens de paiement destinés à faciliter la réalisation d'une mission ;
- L'ensemble des technologies de communication nécessaire à cette mise en relation ;
- Un système de facturation des Missions réalisées, au nom et pour le compte des Workers
- Une page personnelle pour chaque Worker qui regroupe les documents nécessaires au devoir de vigilance et que l'Etablissement peut consulter
- Un accompagnement personnalisé du Worker dans le cadre de la création de son activité d'autoentrepreneur (optionnel).

3.2. Le Worker donne expressément mandat à MYWORKS , qui accepte, d'établir en son nom et pour son compte les factures originales, relatives aux prestations de services réalisées par le Worker au profit de ses clients, uniquement par l'intermédiaire du site internet www.myworks.fr, conformément à la réglementation fiscale et économique en vigueur, et en particulier les dispositions des articles 242 nonies, I et 289, I-2 du Code général des impôts, ainsi qu'à celles de l'instruction fiscale du 7 août 2003.

ARTICLE 4 – PLATEFORME – INSCRIPTION AUX SERVICES

4.1. L'accès aux services s'effectue en s'inscrivant gratuitement sur la Plateforme, par la création d'un compte individuel. Au cours de son inscription sur la Plateforme, l'Utilisateur doit choisir un identifiant ainsi qu'un mot de passe qui sécurisent son accès aux Services.

4.2. Pour pouvoir accéder aux Services, l'Utilisateur doit préalablement fournir les informations contenues dans les champs obligatoires lors de la création de son compte. Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte. L'Utilisateur est informé et accepte que les informations saisies lors de son inscription sont exactes et à jour. Elles valent preuve de son identité. Il s'engage à mettre à jour immédiatement lesdites informations en cas de modifications.

4.3. La création du compte du Worker ne peut être finalisée qu'après la fourniture des renseignements suivants :

- Date de naissance ;

- Nationalité ;
- Adresse (siège) ;
- Pays de résidence ;
- Statut ;
- SIRET ;
- Code APE ;
- Numéro d'identification fiscale (n° TVA Intracommunautaire) ;
- Indication de l'assujettissement éventuel à la TVA ;
- Documents légaux et financiers (dont Fiche inscription au répertoire SIRENE) ;
- Affiliation (éventuellement pour dispense de casier) ;
- Niveau de formation ;
- Coordonnées bancaires ;
- Liste complètes des employeurs (anciens et actuels) ;
- Formulaire d'engagement de ne pas réaliser de Mission pour un employeur, ancien ou actuel, par l'intermédiaire de la Plateforme.

Si le WORKER souhaite bénéficier de l'option « aide à la création d'entreprise il doit, en sus, fournir les informations suivantes :

- Sexe ;
- Situation familiale ;
- Justificatif des aides accordées (ACCRE), le cas échéant ;
- Lieu d'exercice de l'activité (à domicile et/ou chez le client) ;
- Autres activités exercées, le cas échéant (activité étudiante, activité salariée) ;
- Date début d'activité envisagée ;
- Numéro de sécurité sociale.

Le Worker s'engage à mettre à jour ces informations, le cas échéant.

4.4. La création du compte de l'Etablissement ne peut être finalisée qu'après la fourniture des renseignements suivants :

- Nom de l'entreprise
- Prénom et nom du représentant légal de l'entreprise,
- Siège de l'entreprise
- Statut
- SIRET
- Code APE
- Coordonnées de facturation
- Formulaire d'engagement de ne pas recruter de Worker anciennement ou présentement salarié de l'Etablissement

L'Etablissement s'engage à mettre à jour ces informations, le cas échéant.

4.5. Le compte de l'Utilisateur est strictement personnel. L'identifiant et le mot de passe doivent être gardés strictement confidentiels et sont sous la seule responsabilité de l'Utilisateur qui s'engage donc à utiliser personnellement son compte et ne permettre à aucun tiers de l'utiliser à sa place ou pour son compte. Toutes les actions faites depuis le compte de l'Utilisateur seront ainsi réputées émaner de sa personne et seront susceptibles d'engager sa responsabilité personnelle.

Si l'Utilisateur a connaissance d'une utilisation non autorisée de son identifiant, de son mot de passe ou de son compte, il lui appartient d'en informer immédiatement MYWORKS en écrivant à l'adresse suivante : contact@myworks.fr

4.6. MYWORKS se réserve le droit de désactiver tout identifiant ou mot de passe, qu'il ait été choisi par l'Utilisateur ou attribué par MYWORKS, ou de limiter l'accès aux Services, à tout moment, en cas de constat de violation des Conditions Générales, notamment en cas de fourniture d'informations fausses, inexactes, incomplètes ou inappropriées.

4.7. Le Worker doit avoir donné mandat à MYWORKS pour établir et émettre ses factures (en acceptant le mandat de facturation **PREVOIR LIEN ACTIF**). De même, il doit avoir téléchargé sur son profil les documents éventuellement requis en vue de répondre aux règles légales relatives à la lutte contre le travail dissimulé et à la transparence aux fins de lutte contre la fraude fiscale, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (le cas échéant, attestation de vigilance, attestation fiscale, justificatif d'immatriculation...).

4.8. Les Utilisateurs domiciliés hors de France doivent s'assurer qu'ils sont en conformité avec la législation applicable à leur statut dans leur pays de résidence.

4.8. L'inscription et l'accès aux services sont réalisés pour une durée indéterminée. L'Utilisateur a la faculté de se désinscrire des Services à tout moment, sans avoir à respecter un délai de prévenance, en adressant une demande à cette fin par courriel ou aux coordonnées mentionnées au préambule.

ARTICLE 5 – PLATEFORME – ACCES AUX SERVICES

5.1. Les Utilisateurs font leur affaire personnelle de la mise en place des moyens informatiques et de télécommunications permettant l'accès à la Plateforme. Ils conservent à leur charge les frais de télécommunication lors de l'accès à internet et de l'utilisation de la Plateforme.

5.2. MYWORKS s'efforce de rendre accessible la Plateforme et les Services 24 heures/24 et 7 jours/7, à l'exception des périodes de maintenance de la Plateforme pour lesquelles les Utilisateurs seront préalablement informés. Toutefois, compte tenu de la complexité du réseau internet et de l'afflux, à certaines heures, des Utilisateurs d'internet, MYWORKS n'offre aucune

garantie de continuité du service et ne pourra voir sa responsabilité engagée en cas d'impossibilité temporaire d'accéder en tout ou partie à la Plateforme ou aux Services.

5.3. MYWORKS se réserve le droit, sans préavis, ni indemnité, de fermer temporairement ou définitivement la Plateforme ou l'accès à un ou plusieurs Services pour effectuer une mise à jour, des modifications ou un changement sur les méthodes opérationnelles, les serveurs et les heures d'accessibilité, sans que cette liste ne soit limitative.

5.4. Afin d'assurer le bon fonctionnement de ses Services, MYWORKS se réserve le droit de modifier la structure, le format, le Contenu de la Plateforme ainsi que les Services disponibles.

5.5. MYWORKS met en œuvre des mesures de sécurité appropriées aux fins de détection de virus. Toutefois, l'Utilisateur doit être conscients du fait que les mesures de sécurité existantes pour les systèmes informatiques sur internet ne sont pas entièrement fiables et que, par conséquent, MYWORKS ne peut garantir l'absence de virus ou de tout autre élément pouvant causer des altérations au système informatique (hardware et logiciels) de l'Utilisateur ou aux données et fichiers contenus dans son système.

ARTICLE 6 – PLATEFORME – UTILISATION DES SERVICES

6.1. Seuls les Utilisateurs dont la création du compte et l'inscription ont été validées par MYWORKS ont un droit d'accès à la Plateforme et aux Services (voir article 4).

6.2. Le Service consiste à mettre en relation un Worker cherchant à réaliser des prestations de services dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration et un Etablissement. A cette fin, le Worker publie un profil, consultable par les seuls Etablissements inscrits, détaillant les services proposés.

6.3. L'Etablissement peut entrer en contact avec le Worker pour lui proposer une Mission, via la Plateforme, qui met à leur disposition un outil d'échange permettant de déterminer les conditions de réalisation de ladite Mission, en dehors de toute intervention de MYWORKS (prestation, prix, durée etc...).

6.4. Une fois les conditions de la Mission déterminées par les Utilisateurs, entre eux, le Worker adresse une proposition de devis, via le module de contractualisation interne.

Le Worker ne peut établir de devis que sous réserve d'avoir renseigné son compte de façon complète (voir article 4.3) et après avoir renseigné les informations suivantes :

- Descriptif de la prestation
- Date de début et durée estimée de la prestation,
- Prix
- Frais de déplacement, le cas échéant,

- Modalités d'exécution du contrat

L'Etablissement accepte le devis sur la Plateforme en cliquant sur le bouton de validation. Le Worker est informé de l'acceptation par notification.

Une fois le devis accepté, ce dernier vaut contrat entre le Worker et l'Apporteur de Mission.

6.5. A l'issue de la prestation, le Worker établit son relevé des prestations qui est validé par l'Etablissement.

6.6. Une fois le relevé des prestations validé, la facture originale est établie et émise par MYWORKS via la Plateforme au nom et pour le compte du Worker, sur la base des informations contenues audit relevé et transmises par ce dernier (notamment, prix), dans un délai de 5 jours ouvrés.

Le Worker devra toutefois avoir fourni à MYWORKS toutes les informations et mentions légales, comme prévu dans le Mandat de Facturation, qui doivent figurer sur la facture en conformité avec les obligations légales.

Conformément aux dispositions de l'article 242 nonies Annexe II du Code général des Impôts, les factures émises dans le cadre de la présente convention n'auront pas besoin d'être authentifiées de manière formelle par le Worker. Le Worker pourra toutefois contester les informations contenues dans les factures établies dans le cadre de la présente convention dans un délai de 7 jours courant à compter de leur émission. Dans l'hypothèse d'une contestation, MYWORKS émettra sans délai ne facture rectificative.

La facture est alors adressée à l'Etablissement.

En cas de contestation de la facture par l'Etablissement, MYWORKS émettra et délivrera des factures rectificatives, pour le compte du Worker, selon les instructions expresses et écrites de celui-ci.

Le Worker conserve l'entière responsabilité de ses obligations légales et fiscales en matière de facturation, au titre des factures originales émises au nom et pour son compte.

6.7. Le paiement de la facture s'effectue via la société partenaire STRIPE INC. La société STRIPE est un établissement agréé de monnaie électronique. Pour pouvoir bénéficier du système de paiement disponible sur la Plateforme, les Utilisateurs doivent contracter directement avec STRIPE et accepter ses Conditions Générales (<https://stripe.com/fr/privacy>).

6.8. Le paiement s'effectue par prélèvement automatique à partir du numéro de carte bancaire de l'Etablissement ou par prélèvement SEPA. Le paiement est crédité sur le compte du Worker par STRIPE directement en sorte que MYWORKS n'est jamais dépositaire des fonds revenant au Worker.

6.9. Le prélèvement est mis en œuvre par STRIPE exclusivement qui seul conserve les données bancaires de l’Etablissement. MYWORKS n’en conserve aucune.

6.10. L’Etablissement est tenu de procéder au paiement de la facture dans un délai de 5 jours à compter de la transmission qui lui est faite via la Plateforme. En cas de retard de paiement par l’établissement, un taux d’intérêt de 6,9 % sera appliqué sur le montant total HT de la facture, intérêts revenant intégralement au Worker. En cas de retard de paiement par l’établissement, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée, revenant à MYWORKS, compensant ses diligences dans le traitement de l’impayé au nom et pour le compte du Worker.

6.11. MYWORKS informe tous les Utilisateurs qu’aucun archivage des factures émises au nom et pour leur compte ne sera effectué via un outil d’archivage interne ou externe. Il appartient aux Utilisateurs de conserver les pièces comptables selon les modalités légales et règlements, accessibles depuis leur compte personnel.

ARTICLE 7 – COMMISSION MYWORKS

7.1. Concernant les services délivrés dans le cadre de la mise en relation, hors options, MYWORKS prélève une commission calculée sur la base d’un pourcentage du prix de la Mission. Cette commission est acquise lors de la validation du relevé des prestations par les Utilisateurs. Elle est directement prélevée sur le montant payable au Worker lors de la mise en paiement de sa facture via STRIPE.

Ce pourcentage est déterminé par MYWORKS et le Worker. Il fait l’objet de la conclusion de Conditions Particulières.

7.2. Si le Worker souhaite utiliser la Plateforme avec sa clientèle existante afin de bénéficier des outils de gestion, un pourcentage spécifique sera déterminé dans le cadre des Conditions Particulières.

7.3. Le prix de l’option d’accompagnement à la création d’entreprise est fixé forfaitairement à la somme de 39 euros HT, payable par le Worker par virement dans un délai de 10 jours à compter de l’émission de la facture par MYWORKS, à l’issue de la réalisation de la prestation.

7.4. Les Services MYWORKS donnent lieu à facturation établie dans les conditions légales et transmise via la Plateforme.

7.5. A l’exception du prix des services faisant l’objet de Conditions Particulières, MYWORKS peut réviser les prix indiqués aux présentes Conditions Générales, discrétionnairement. Les Utilisateurs en sont informés par email, avant l’entrée en vigueur de/des nouveau(x) prix, dans le respect d’un délai de prévenance de 7 jours. L’utilisateur refusant la nouvelle tarification peut

mettre fin à son utilisation des services selon les modalités prévues à l'article 16 des présentes conditions générales. A défaut, il sera réputé avoir accepté la nouvelle tarification.

ARTICLE 8 – EVALUATION

8.1. L'Etablissement est invité, lors de la validation du relevé des prestations, à évaluer le Worker sur la qualité de leurs échanges et de la Mission effectuée, selon plusieurs critères. Cette évaluation donne lieu à l'attribution d'une note globale qui est mise en ligne.

L'Apporteur de Mission pourra ajuster les avis et évaluations qu'il a donnés à un Worker ce même après la fin de la Mission.

8.2. Le Worker est invité à évaluer l'Etablissement sur la qualité de leurs échanges et de l'exécution du contrat, selon plusieurs critères. Cette évaluation donne lieu à l'attribution d'une note globale qui est mise en ligne.

Le Worker pourra ajuster les avis et évaluations qu'il a donnés à un Etablissement, et ce même après la fin de la Mission.

8.3. MYWORKS se réserve le droit de refuser et de modérer les évaluations et recommandations, notamment tout commentaire ou appréciation : (i) pouvant porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits à la réputation, à la vie privée, au droit ou à l'image d'un Utilisateur ou d'un tiers, personne physique ou morale, (ii) à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, (iii) être dénigrant, diffamatoire, (iv) avoir pour objet ou pour effet toute discrimination d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de son appartenance à une ethnie, à une religion, à une race, ou du fait de son orientation sexuelle ou de son handicap.

MYWORKS justifie à l'Utilisateur le(s) motif(s) de l'exercice de ce droit.

8.4. Les avis et les mises à jour des avis des Utilisateurs sont datés.

8.5. Le délai de publication et de conservation est de 5 ans.

8.6. Les évaluations ne peuvent être modifiées par l'Utilisateur évalué ou supprimées de son profil, sauf demande exceptionnelle dudit Utilisateur exposant les motifs et acceptée par MYWORKS. Dans ce cas, l'auteur de l'évaluation en est informé.

ARTICLE 9 – LITIGE ENTRE UTILISATEURS

9.1. Si la qualité de la Mission, son périmètre, ses modalités d'exécution, ou son état d'avancement, constitue(nt) un différend entre le Worker et l'Établissement, ils doivent en avvertir MYWORKS via le service client et engager une discussion constructive, menée de bonne foi, pour trouver une issue sous un délai de 45 jours.

MYWORKS pourra alors faire office de médiateur et suggérer une solution au différend.

9.2. En aucun cas, la responsabilité de MYWORKS ne pourra être engagée, qu'une solution soit trouvée ou non. En cas d'échec de la médiation, l'Établissement et le Worker feront leur affaire personnelle du règlement de leur différend.

ARTICLE 10 – ENGAGEMENTS

L'utilisation de la Plateforme et des Services est soumise à la législation française et aux présentes Conditions Générales.

10.1. Engagements et responsabilité de MYWORKS

10.1.1 MYWORKS s'engage à mettre à disposition des Utilisateurs un espace permettant la conclusion du contrat de prestation, comportant l'espace de communication nécessaire pour la communication des informations préalables à la fourniture de la Prestation de Service, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

MYWORKS s'efforce de mettre à disposition des Utilisateurs des contenus de qualité et à jour.

Toutefois, compte-tenu des limites liées à l'internet, MYWORKS ne peut exclure que l'accès et le fonctionnement du site et des services soient interrompus, notamment en cas de force majeure, de mauvais fonctionnement des équipements des Utilisateurs, de dysfonctionnement du réseau internet des Utilisateurs, d'opérations de maintenance destinées à améliorer le site et les services.

10.1.2. MY WORKS met à la disposition des Utilisateurs des outils et des moyens techniques aux fins de conclure un contrat de prestation à travers le site www.myworks.fr .

Sa responsabilité se limite à la fourniture de ces moyens, tels que décrits aux présentes.

Les Utilisateurs sont des parties indépendantes, chacun agissant en son nom personnel et pour son propre compte. MYWORKS ne conclut aucun contrat au nom et/ou pour le compte d'un Worker ou d'un établissement, les Utilisateurs contractant directement entre eux par l'intermédiaire du site. Le seul contrat auquel MYWORKS est partie est constitué des présentes Conditions Générales et est conclu avec tout Utilisateur. En conséquence, MYWORKS ne peut

en aucun cas être considérée, notamment, comme employé, employeur, agent ou mandant d'un Utilisateur.

MYWORKS n'étant pas partie à quelque titre que ce soit aux contrats relatifs à une Mission conclue entre les Workers et les Etablissements, ces derniers sont seuls responsables des difficultés, réclamations et litiges pouvant intervenir lors de la conclusion et/ou de l'exécution desdits contrats. MYWORKS n'intervient que dans le cadre d'une médiation, dont elle n'est pas responsable de l'issue. En conséquence, chaque Utilisateur dégage la société de toute responsabilité quant aux conséquences directes et indirectes résultant de manière directe ou indirecte de la mise en relation, de la conclusion et/ou de l'exécution d'un contrat conclu entre le Worker et l'Etablissement. A ce titre, MYWORKS ne saurait être tenue responsable de toute annulation de prestation, de paiement ou de révocation d'autorisation de prélèvement à l'initiative du seul Etablissement, et des conséquences pouvant en découler.

10.1.3. MYWORKS s'engage à fournir aux Utilisateurs les informations nécessaires sur les obligations fiscales et sociales qui leur incombent, ainsi qu'à mettre à leur disposition un lien électronique vers les sites des administrations permettant aux Utilisateurs de se conformer, le cas échéant, auxdites obligations.

10.1.4. MYWORKS s'engage à adresser aux utilisateurs, en janvier de chaque année, un document récapitulatif du montant brut des transactions réalisées par son intermédiaire, au cours de l'année précédente, dont il a connaissance (transactions réalisées via la Plateforme).

10.1.5. MYWORKS s'engage à établir les factures, objets de la présente convention, au nom et pour le compte du Worker, conformément à la réglementation fiscale et économique applicable et dans le délai maximum de 5 jours ouvrés suivant la validation du relevé de fin de mission. MYWORKS s'engage à ce que les factures originales émises par ses soins portent la mention « Facture établie par MYWORKS au nom et pour le compte du » Worker. MYWORKS mettra sur le site internet [ADRESSE SITE], à la disposition du Worker, la copie de chaque facture émise au nom et pour son compte.

10.1.6. Les services complémentaires proposés via la Plateforme auprès de partenaires de MYWORKS relèvent de la seule responsabilité dudit partenaire et MYWORKS ne pourra être mis en cause en cas de litige.

10.2. Obligations des Utilisateurs

10.2.1. L'Utilisateur s'engage, dans le cadre de l'utilisation des services, à respecter les lois et les règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte aux droits des tiers ou à l'ordre public.

10.2.2. Il est formellement interdit aux Utilisateurs de conclure entre eux un contrat de prestation de services via la plateforme MYWORKS s'ils ont été ou sont liés par un contrat de travail, quel qu'en soit la nature (CDI, CDD) ou si le Worker a déjà exercé une mission au profit de l'Etablissement dans le cadre d'un contrat de travail intérimaire. Le

non-respect de cette interdiction entrainera la suppression immédiate des comptes des Utilisateurs.

10.2.3. L'objet des présentes étant de faciliter la mise en relation des Utilisateurs pour la réalisation de **missions temporaires et spécifiques (« extras »)**, Les Utilisateurs s'engagent à limiter, entre eux, le nombre de Missions à **30 par trimestre**. Par ailleurs, la durée d'une mission ne saurait excéder un mois.

10.2.4. L'Utilisateur est seul responsable de sa situation, qui doit être en conformité avec les obligations légales, règlementaires, administratives, sociales, et fiscales auxquelles il est assujéti, outre du paiement des cotisations, taxes et impositions de toutes natures qui lui incombent. En particulier, il devra s'assurer qu'il a effectué toutes les démarches administratives et légales (déclarations, formalités, etc.) nécessaires à l'exercice de son activité.

Dans le cas où l'Utilisateur dépend d'une législation étrangère, il devra veiller, de la même manière, à être en conformité avec les obligations spécifiques auxquelles il est soumis.

10.2.5. L'Utilisateur s'engage à transmettre des informations exactes, complètes et vraies, dans le cadre de la présente convention, ainsi qu'à les mettre à jour. L'Utilisateur est seul responsable du préjudice direct ou indirect qu'il est susceptible de subir du fait d'informations inexactes, incomplètes et/ou trompeuses, qu'il fournirait lors de son inscription ou ensuite de celle-ci, ou en l'absence de mise à jour de ces informations, ce dont il assume seul les conséquences.

10.2.6. MYWORKS pourra demander à tout moment à l'Utilisateur de lui communiquer les pièces justificatives qui certifient la véracité et l'exactitude des éléments renseignés par l'Utilisateur sur la Plateforme ainsi que la conformité de sa situation aux obligations citées ci-dessus. Le cas échéant, l'Utilisateur fournira les justifications sans délai. S'il n'y procède pas, MYWORKS pourra supprimer le compte de l'Utilisateur ou en limiter l'utilisation.

10.2.7. L'Utilisateur est également responsable du respect de la réglementation applicable aux relations contractuelles de prestations de service auquel il est partie. L'Utilisateur est ainsi seul responsable de la conclusion et de l'exécution des contrats relatifs à une Mission qu'il conclut avec un autre utilisateur par l'intermédiaire du Site, MYWORKS n'intervenant que pour les mettre en relation et fournir les moyens techniques de la contractualisation. La responsabilité de MYWORKS ne pourra en aucun cas être recherchée à ce titre.

10.2.8. L'Etablissement est seul responsable de la description de l'offre de Mission pour laquelle il sollicite une proposition tarifaire au Worker. En cas d'erreur du descriptif de l'offre de Mission, l'Etablissement assumera seul les éventuelles prestations complémentaires nécessaires et surcoûts y afférents en formalisant avec le Worker un complément de Mission par l'intermédiaire du Site.

10.2.9. Les Utilisateurs s'engagent à faire une utilisation loyale du site.

Toute extraction du Contenu ou Contenu MYWORKS de la Plateforme, qu'elle soit ou non réalisée à des fins d'exploitation pour une activité similaire ou concurrente, ou à des fins de recrutement, est strictement interdite.

La Plateforme, le Contenu et les Services sont destinés à une utilisation personnelle et professionnelle uniquement. Ils ne doivent pas être utilisés à d'autres fins que celles prévues aux présentes Conditions Générales. Il est notamment interdit de constituer des fichiers de candidatures, à des fins de revente ou d'exploitation en vue de rendre des services, qu'ils soient gratuits ou payants, à des particuliers ou à des professionnels.

L'Utilisateur reconnaît que son utilisation de la Plateforme et des Services est faite sous son unique et entière responsabilité. Il reconnaît à cet égard avoir pris connaissance sur le site des caractéristiques et contraintes de l'ensemble des services, notamment techniques.

En utilisant la Plateforme, le Contenu et/ou les Services, l'Utilisateur s'engage à ne pas agir de manière dommageable ou ayant pour effet de causer un préjudice à l'image, aux intérêts ou aux droits de MYWORKS, d'endommager, rendre inopérant ou surcharger la Plateforme et/ou les Services, ou d'entraver, de quelque façon que ce soit, le fonctionnement normal de la Plateforme et/ou des Services par d'autres Utilisateurs.

MYWORK ne contrôlant pas les Contenus publiés par l'Utilisateur avant sa mise en ligne, ce dernier en assume la pleine responsabilité.

12.2.10. Les Utilisateurs s'interdisent de reproduire, divulguer ou partager à tout tiers, sur les réseaux sociaux ou autre, tout échange ou extrait de conversation provenant de la messagerie de la Plateforme.

10.2.11. Lors de l'entrée en relation, l'Etablissement s'engage à proposer au Worker, par le biais de la Plateforme, une offre de Mission sérieuse et suffisamment précise afin que le Worker puisse établir un devis pertinent.

10.2.12. L'Etablissement s'engage à ne pas faire un usage de la Plateforme à des fins promotionnelles, et en particulier, à ne pas l'exploiter comme un support publicitaire, à ne pas envoyer des messages publicitaires aux Utilisateurs ou à les démarcher.

10.2.13. L'Etablissement s'engage à utiliser la Plateforme pour entrer en contact avec le Worker une fois qu'il l'a identifié et en aucun cas à le démarcher en dehors de la Plateforme.

10.2.14. Le Worker s'engage à conserver strictement confidentiels les échanges qu'il aurait eus avec des Etablissements ainsi que les informations auxquelles il aurait eu accès dans le cadre d'une mise en relation via la Plateforme, que celle-ci ait donné lieu à la signature d'un contrat de Mission ou non.

10.3. Contrôle

10.3.1. Aux fins exclusives de vérifications du respect, par les Utilisateurs, des présentes Conditions Générales et des lois applicables, MYWORKS pourra accéder et contrôler tout contenu publié ou échangé sur le site.

10.3.2. En outre, si MYWORKS constate une violation des présentes Conditions Générales, lois et règlements, elle disposera, au-delà du droit de regard, d'un droit de modération, voire de suppression des différents Contenus.

ARTICLE 11 – ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DES WORKERS

[A DETERMINER EN FONCTION DE LA POLICE SOUSCRITE]

[PREVOIR LIEN ACTIF – POLICE ASSURANCE]

ARTICLE 12 – COOKIES

12.1. Un cookie est un fichier de données déposé sur un ordinateur et envoyé au navigateur Internet lors de la visite d'un site web. Il a notamment pour but de collecter des informations relatives au parcours de l'Utilisateur. Dans l'ordinateur les cookies sont gérés par le navigateur Internet de l'Utilisateur. À tout moment, l'Utilisateur peut lire, supprimer ou désactiver ces cookies grâce au paramétrage de son propre navigateur.

12.2. MYWORKS n'utilise pas de cookies.

12.3. Les partenaires de MYWORKS (notamment STRIPE) utilisent des cookies. Il convient de se référer aux conditions générales desdits partenaires, concernant les types de cookies, leur finalité, les données collectées et la durée de leur conservation, accessibles aux liens suivants :

[LIENS]

12.4. A titre infirmatif, il est précisé que l'Utilisateur a la possibilité de gérer les cookies utilisés sur le Site en paramétrant son navigateur. Pour la gestion des cookies et de ses choix, la configuration de chaque navigateur est différente. Celle-ci est décrite dans le menu d'aide du navigateur que l'Utilisateur est invité à consulter, ledit menu indiquant les modalités de modification des souhaits en la matière.

ARTICLE 13 – PROPRIETE, CONFIDENTIALITE, VALIDITE ET PROTECTION DES DONNEES

13.1. L'intégralité des éléments présents sur la Plateforme, en particulier, les programmes informatiques, les logiciels, les textes, les images, les vidéos, les photographies, les marques, les logos, les noms de domaine (liste non limitative) relèvent de la propriété exclusive de MYWORKS ou de ses partenaires, à l'exclusion des Contenus publiés par les Utilisateurs.

L'extraction, la reproduction ou la représentation, intégrale ou partielle, de la Plateforme ou d'un des éléments qui la composent est formellement interdite et est constitutive d'un délit de contrefaçon puni par le Code de la Propriété Intellectuelle.

L'ensemble des éléments de la Plateforme relève du droit de propriété intellectuelle, et notamment du droit d'auteur, de MYWORKS ou de ses partenaires.

L'accès au Service est concédé en licence gratuite. Les licences accordées par les Conditions Générales ne donnent aucun droit sur les éléments de la Plateforme détaillés au paragraphe 4.1, qui ne peuvent être utilisés sans l'accord écrit de MYWORKS.

13.2. Tout le Contenu publié par l'Utilisateur relève de son droit de propriété intellectuelle.

MYWORKS s'interdit de l'utiliser, le reproduire, l'adapter, le modifier, le publier ou le, ce pour quelque but que ce soit, sauf autorisation expresse de l'Utilisateur, à l'exception des droits limités requis pour l'exécution des Services.

13.3. En utilisant la Plateforme, l'Utilisateur transmet un certain nombre de données contractuelles, diverses informations ou documents (sous forme de fichiers ou de textes). L'Utilisateur conserve la propriété de ces données, sur lesquelles MYWORKS ne revendique aucun droit, à l'exception des droits requis pour l'exécution des Services.

MY WORKS met tous les moyens les plus appropriés afin d'assurer la protection de la collecte, du stockage et du traitement des données transmises par les Utilisateurs. Cette obligation, qui est de moyens, comprend la conservation desdites données sur des infrastructures certifiées et sécurisées.

13.4. En cas de désactivation du compte de l'Utilisateur, le Contenu et les données transmises par les Utilisateurs sont supprimées des serveurs de MYWORKS dans un délai de 15 jours.

Toutefois, MYWORKS conserve le Contenu et les données transmises après la fermeture du compte, en cas de nécessité raisonnable, pour remplir ses obligations légales (y compris les demandes des autorités), respecter les exigences réglementaires, résoudre les litiges, maintenir la sécurité, empêcher les fraudes et les abus.

ARTICLE 14 – LIENS HYPERTEXTES

14.1. Des liens hypertextes pour être redirigé vers la page d'accueil de la Plateforme ou vers sa page profil peuvent être créés par l'Utilisateur.

La diffusion par l'Utilisateur sur la Plateforme d'un lien redirigeant l'internaute vers un site qui n'est pas conforme à la législation en vigueur ou qui est susceptible de contrevenir à l'intérêt, à l'image ou à la réputation de la Plateforme ou de MYWORKS est formellement interdite.

Si MYWORKS estime que le lien établi avec la Plateforme est susceptible de contrevenir à son intérêt, à son image ou à sa réputation, MYWORKS s'octroie le droit de mettre fin à la possibilité de partage de lien hypertexte.

Un lien hypertexte en provenance d'un site étranger à la Plateforme et redirigeant l'internaute vers la Plateforme n'implique pas l'existence d'un partenariat entre la Plateforme et le site cible. Aucune responsabilité ne peut être mise à la charge de MYWORKS en raison du contenu (propos, produits et services, etc.) présents sur un site tiers, même si ce site comporte un lien hypertexte vers la Plateforme, MYWORKS n'exerçant aucun contrôle sur ces sites.

14.2. MYWORKS n'exerce aucun contrôle sur les sites partenaires dont les liens peuvent être présentés sur la Plateforme. MYWORKS ne peut donc pas voir sa responsabilité engagée s'agissant de l'accessibilité et de la disponibilité de ces sites, mais aussi s'agissant de leur contenu (propos, produits et services proposés, etc.).

Les dommages directs et indirects résultant éventuellement de la consultation ou de l'utilisation des sites partenaires, ainsi que leur contenu (propos, produits et services proposés, etc.), auxquels l'Utilisateur aurait eu accès via la Plateforme, ne sont aucunement à la charge de MYWORKS.

ARTICLE 15 – DUREE – RESILIATION

15.1. L'acceptation des Conditions Générales par l'Utilisateur vaut conclusion du présent contrat avec MYWORKS, et ce, pour une durée indéterminée.

15.2. En cas de manquement aux lois, aux règlements ou aux présentes Conditions Générales, MYWORKS se réserve le droit de suspendre ou de clore le compte de l'Utilisateur à l'origine du manquement, de plein droit, après une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception de régulariser la situation, demeurée infructueuse à l'issue d'un délai de 7 jours, sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être réclamés par MYWORKS du fait du manquement constaté.

En cas de manquement particulièrement grave de l'Utilisateur, MYWORKS pourra suspendre ou clore le compte de l'Utilisateur immédiatement et sans préavis, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés par la partie contrevenante.

ARTICLE 16 – NULLITE – RENONCIATION

16.1. Si l'une des clauses des Conditions Générales était déclarée nulle en raison d'un changement de législation ou d'une décision de justice, les autres clauses demeureront pleinement applicables.

16.2. Le défaut pour MYWORKS d'exercer les droits qui lui sont reconnus en application des présentes ne constitue pas une renonciation à faire valoir ces droits.

ARTICLE 17 – SERVICE CLIENTELE

L'Utilisateur peut s'adresser en cas de question ou de demande d'informations à propos de la Plateforme et des Services au service client MYWORKS (voir rubrique Contact sur la Plateforme) ou en envoyant un courrier électronique à l'adresse : contact@myworks.fr

ARTICLE 18 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

18.1. Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français.

18.2. Tout litige ou contentieux relatif à leur rédaction, leur conclusion, leur interprétation ou leur application relève de la compétence exclusive des juridictions de LYON.